

04

ARTS

MAROQUINERIE

*Rapport d'analyse
de situation
de travail*

ARTS

MAROQUINERIE

*Rapport d'analyse
de situation
de travail*

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 – 98-1207

ISBN 2-550-34242-9

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1999

Équipe de production

L'analyse de situation de travail a été effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes :

Coordination

André Vincent
Responsable du secteur de formation
Arts (Arts appliqués)
Direction générale de la formation professionnelle
et technique
Ministère de l'Éducation du Québec

Développement pédagogique

Yves Ferrier, maroquinier et enseignant
Centre des métiers du cuir de Montréal
Spécialiste de la profession

Soutien technique

Pierre-Raymond Allard
Animateur de l'atelier
Consultant en élaboration de programmes

Nathalie Desjardins
Secrétaire de l'atelier et rédactrice du rapport
Consultante en élaboration de programmes

Révision linguistique

Division des services linguistiques

Éditique

Claude Denis
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Remerciements

La réalisation du présent ouvrage a été rendue possible grâce à la participation de nombreuses personnes et de plusieurs organismes. La liste des participants à l'atelier d'analyse paraît à la page suivante.

La Direction générale de la formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation du Québec tient à souligner la pertinence des renseignements fournis par les personnes consultées et désire remercier, de façon particulière, les spécialistes de la profession qui ont accepté de participer à l'analyse de situation de travail en contribuant à préciser certains aspects de la profession.

Liste des personnes présentes à l'atelier

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier d'analyse de la situation de travail en maroquinerie, tenu à Montréal les 24 et 25 avril 1997.

Spécialistes de la profession

Richard Brodeur, maroquinier
Le Géran enr.
Montréal

Julie Châtelain, maroquinière et couturière
Montréal

Daniel Forget, maroquinier
Fordan créations
Montréal

Jean-Pierre Marchildon, maroquinier
Outremont

Pierre Marot, maroquinier et designer
Élysée, articles de cuir inc.
Verdun

André Ouellet, maroquinier
Saint-Narcisse

Henry Philipp, sellier maroquinier
Montréal

Philippe Tissier, maroquinier et bottier
Cuir Philamain
Sherbrooke

Observatrices et observateurs

André Adan, coordonnateur de formation
Conseil des métiers d'art du Québec
Montréal

Normand Paquin, coordonnateur à la formation
Institut des métiers d'art du Cégep du Vieux-Montréal

Diane Tremblay, directrice
Centre des métiers du cuir de Montréal
Montréal

Jacinthe Vézina, maroquinière et enseignante
Centre des métiers du cuir de Montréal

Table des matières

Avant-propos	1
1 Description générale de la profession	3
1.1 Définition de la profession.....	3
1.2 Conditions et organisation du travail	4
1.3 Conditions d'entrée sur le marché du travail	5
1.4 Perspectives d'emploi et de rémunération	5
1.5 Critères de sélection des candidates et des candidats.....	5
2 Description du travail	7
2.1 Tâches et opérations.....	7
2.2 Importance relative des tâches	9
2.3 Synthèse du processus de travail.....	10
3 Conditions d'exécution des tâches	11
3.1 Conditions de réalisation et critères de performance	11
3.2 Santé et sécurité au travail	17
4 Connaissances et habiletés	19
4.1 Définitions.....	19
4.2 Liste des habiletés	19
4.3 Comportement général.....	21
5 Formation	23
5.1 Suggestions d'ordre pédagogique	23

Avant-propos

Le présent rapport a été rédigé dans le but d'organiser et de synthétiser l'information recueillie durant l'atelier d'analyse de situation de travail en maroquinerie.

Comme le succès de l'élaboration des programmes dépend largement de la validité des renseignements obtenus au début de leur conception, un effort particulier a été fait pour que, d'une part, toutes les données fournies durant l'atelier soient présentées dans le rapport et que, d'autre part, ces données fassent état des conditions réelles d'exercice de la profession.

1 Description générale de la profession

1.1 Définition de la profession

Spécialiste du travail du cuir, la maroquinière ou le maroquinier assure la conception, la production, la fabrication, la réparation et la restauration de pièces de maroquinerie et de divers ouvrages en cuir incluant la gainerie, la sellerie, la bagagerie, la malleterie.

La maroquinière ou le maroquinier produit des œuvres originales, uniques ou en multiples exemplaires, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression.

Elle ou il est chargé :

- de la production d'accessoires utilitaires : sacs, porte-documents, articles gainés, accessoires de bureau, classeurs, valises, etc.;
- de la production d'éléments de décor : abat-jour, tables en cuir, masques, tableaux décoratifs, sculptures, etc.;
- de la production d'accessoires complémentaires aux vêtements : ceintures, cravates, bretelles, boutons de manchette, bracelets, colliers, etc.;
- de la production d'accessoires de petite maroquinerie : porte-monnaie, portefeuilles, porte-cartes, divers étuis, etc.;
- de la production d'accessoires promotionnels ou pour entreprises : porte-cartes, cendriers, etc.

Pour ce faire, elle ou il doit être en mesure :

- d'analyser ou de prendre connaissance de la demande ou de la commande de la cliente ou du client;
- d'effectuer une recherche documentaire ou de consulter des ouvrages spécialisés;
- de créer et de concevoir des produits, des œuvres ou des ensembles en cuir;
- d'estimer les coûts de production et de déterminer le prix de l'objet ou de l'ouvrage à réaliser;
- de planifier la production de l'atelier ou le travail à effectuer;

- de procéder à la préparation des matériaux;
- de concevoir des maquettes et de réaliser des patrons;
- de fabriquer des produits de maroquinerie;
- de préparer, d'assembler et d'ajuster des pièces et des composants;
- d'effectuer le traitement des surfaces et la finition des ouvrages;
- d'effectuer la vente ou la mise en marché du produit ou des œuvres;
- d'effectuer des opérations liées à la gestion et à l'administration du projet ou de l'atelier.

La maroquinière ou le maroquinier se spécialise dans la production d'œuvres ou d'objets uniques, sur mesure, de petite, moyenne ou grande série. Les pièces sont le fruit de demandes précises provenant d'entreprises, de particuliers ou traduisent une idée personnelle de l'artisane ou de l'artisan. La clientèle est composée de professionnels (avocats, designers, architectes, etc.), de boutiques (décoration, cadeaux, etc.), de magasins et du grand public. La production se situe surtout dans le moyen et le haut de gamme. Au Québec, la production de pièces en maroquinerie est surtout artisanale.

Elles ou ils sont des travailleuses ou des travailleurs autonomes qui travaillent isolément, ou en équipe avec des employés. Il leur arrive parfois de consulter d'autres personnes en fonction du savoir-faire recherché.

Les cuirs utilisés proviennent du gros bétail (vache, cheval, etc.), du petit bétail (veau, mouton, agneau, etc.), de reptiles (serpent, lézard, etc.) et de batraciens (crapaud, grenouille). Il est essentiel, pour chaque type de peau, de connaître les caractéristiques physiques (la souplesse, la rigidité, l'épaisseur, le grain, le fini, l'étirement, etc.) et les techniques de travail appropriées. D'autres matières comme le carton, le bois, les métaux, les accessoires de quincaillerie, le latex, les colles, les cires, les teintures, les fils, les huiles peuvent entrer dans la composition des œuvres ou des objets produits.

En plus de créer et de fabriquer des objets en cuir, les gens du métier doivent donner des conseils, discuter et négocier avec la clientèle, s'adapter aux

gens et aux situations. Ils ont également à diriger, à surveiller et à superviser le travail des employés, s'il y a lieu. L'entretien des outils et du matériel fait partie intégrante de leur travail.

Les participants à l'analyse de situation de travail représentent deux courants de la pratique du métier; l'une étant le travail à la main avec le fil et l'aiguille, et l'autre, le recours à de l'équipement plus sophistiqué. Par ailleurs, dans la grande industrie, l'utilisation de machines à coudre informatisées est courante.

1.2 Conditions et organisation du travail

Le travail de la maroquinière ou du maroquinier se fait en atelier, par une personne seule ou en équipe. La grandeur des ateliers varie selon le type de production et le nombre de machines utilisées. Certains ateliers sont plus équipés et possèdent jusqu'à six machines à coudre. La spécialisation permet une diminution de l'espace de travail. On y entrepose également des matières premières et des produits finis. La production de pièces sur mesure peut exiger moins de stock. Le coût de l'équipement est considérable, entre 30,000 \$ et 50,000 \$ pour le matériel à neuf et environ 10,000 \$ pour l'usagé. Notons que ces chiffres peuvent varier selon le type de production.

L'atelier est généralement bien aménagé. Le bruit provenant des machines (ex. : pareuse, presse, sableuse), la poussière de sablage et les émanations de produits toxiques comme les colles et les teintures sont inévitables dans le métier, tout comme le manque d'éclairage et l'absence de ventilation qui peuvent quelquefois caractériser l'environnement.

Le nombre d'heures de travail est d'environ 50 à 60 par semaine. Les périodes de l'année les plus achalandées sont le printemps, l'automne et le temps des Fêtes.

Les risques d'accidents ne sont pas particulièrement fréquents. Il peut s'agir de coupures, de malaises au dos, aux épaules et aux coudes et de problèmes aux yeux. Les bursites et les tendinites, causées par une répétition de gestes, sont également associées à la pratique du métier.

Les exigences relatives du métier sont : une grande dextérité manuelle et digitale, une bonne acuité visuelle pour percevoir les formes et les couleurs, un sens du toucher développé afin de bien sentir la texture des peaux, la reconnaissance des sons et la perception des odeurs pour détecter, entre autres, des problèmes de fonctionnement des machines et les essences des cuirs. Il est également important de bien visualiser le produit et l'ensemble des étapes subséquentes, d'avoir la capacité de motiver et de valoriser les gens qui travaillent avec soi, la capacité de percevoir les sentiments d'autrui, de s'adresser convenablement à la clientèle et de lui donner des renseignements pertinents et enfin, d'établir une relation de confiance.

Les sources de motivation des gens qui exercent ce métier sont l'autonomie, la créativité et le contrôle de leurs propres conditions de travail.

Les principaux facteurs de stress associés au travail sont :

- la gestion de l'entreprise et des nombreux imprévus qui jalonnent l'ensemble d'une production;
- la rentabilité de l'entreprise;
- la gestion et la supervision du personnel (ex. : employés saisonniers, relations de travail);
- les échéances de production;
- les objets mis en consignment (certains participants déconseillent cette pratique d'affaires);
- les exigences de la clientèle (pour certains la clientèle privée serait plus difficile à satisfaire);
- le coût de location d'un stand dans les salons d'exposition;
- le souci constant de livrer un produit de qualité.

En période plus occupée, certains refuseront des commandes pour ne pas ajouter au stress.

Notons, par ailleurs, qu'il n'existe aucune association en maroquinerie.

1.3 Conditions d'entrée sur le marché du travail

L'exercice de la profession n'exige aucun diplôme ou carte de compétence. Cependant, une formation

dans le domaine ou sur mesure semble constituer un critère de sélection pour certains participants qui embauchent du personnel.

1.4 Perspectives d'emploi et de rémunération

Les perspectives d'emploi en maroquinerie sont perçues bonnes selon les gens du métier mais il faut pour cela faire sa niche, travailler fort, vendre un produit de qualité à un prix compétitif, diversifier ses points de vente et exporter ses produits sur les marchés étrangers. D'après les personnes qui exercent le métier, il faut entre trois et cinq années d'expérience dans le métier avant de pouvoir réussir.

Le chiffre d'affaires pour une petite entreprise implantée depuis plusieurs années est d'environ 80 000,00 \$ par année et le taux horaire pour une personne travaillant dans un petit atelier est de 8 à 14 \$ selon l'expérience.

Précisons également que certains artisans ou artisanes vendent plus de la moitié de leur production dans les salons d'exposition.

1.5 Critères de sélection des candidates et des candidats

Au cours de l'analyse de situation de travail, les participants ont énuméré certains facteurs d'intérêt et dispositions particulières qui favorisent la réussite dans le métier :

- aimer travailler avec précision;
- aimer le travail manuel;
- aimer les activités se traduisant par des résultats concrets;
- aimer développer des idées;
- aimer à l'occasion le travail répétitif;
- aimer les cuirs;
- aimer planifier et organiser son travail;
- aimer la vie d'atelier.

2 Description du travail

2.1 Tâches et opérations

La présente section fait état des tâches exécutées par les maroquinières et les maroquiniers. Ces tâches sont accompagnées des opérations qui correspondent aux étapes de réalisation de chacune. Elles renseignent sur les méthodes et les techniques utilisées ou sur les habitudes de travail.

Les tâches 1, 2, 3, 10 et 11 ainsi que les opérations qui les accompagnent sont tirées du *Rapport d'analyse de la situation de travail des ébénistes artisans*. Elles ont été présentées telles quelles aux participants de l'atelier puis validées par l'ensemble du groupe.

1. Créer des œuvres ou des produits.
 - 1.1 Rechercher l'idée de base.
 - 1.2 Déterminer le type d'œuvre ou de produit à fabriquer.
 - 1.3 Effectuer une recherche créatrice.
 - 1.4 Réaliser des croquis ou des dessins.
 - 1.5 Planifier les étapes de réalisation.
 - 1.6 Repérer les contraintes liées au travail et en tenir compte.
 - 1.7 Estimer les coûts et la durée d'exécution.
 - 1.8 Présenter les dessins à la cliente ou au client, s'il y a lieu.
 - 1.9 Modifier les croquis, si nécessaire.
2. Concevoir l'œuvre ou le produit.
 - 2.1 Préciser les besoins, le budget et l'échéancier de la cliente ou du client.
 - 2.2 Préciser les caractéristiques de l'objet.
 - 2.3 Préciser les caractéristiques de l'environnement dans lequel l'objet devra s'inscrire.
 - 2.4 Consulter des ouvrages spécialisés, des revues et des manuels.
 - 2.5 Faire des esquisses.
 - 2.6 Vérifier les normes applicables à la conception.
 - 2.7 Produire une maquette.
 - 2.8 Choisir les matériaux.
 - 2.9 Présenter les esquisses à la clientèle.
 - 2.10 Finaliser le concept retenu avec la cliente ou le client.
3. Estimer les coûts.
 - 3.1 S'assurer du sérieux de la demande.
 - 3.2 Consulter les plans et devis, s'il y a lieu.
 - 3.3 Estimer, composante par composante ou pour chaque étape de travail,
 - les matériaux;
 - les fournitures;
 - les produits de finition;
 - la main-d'œuvre (en atelier).
 - 3.4 Tenir compte de l'échéancier des travaux.
 - 3.5 Tenir compte de la possibilité d'effectuer une production sérielle.
 - 3.6 Effectuer diverses tâches administratives.
 - 3.7 Préciser les modalités de paiement et les dates de livraison.
 - 3.8 Rédiger un contrat et le faire signer.
4. Produire un modèle.
 - 4.1 Dessiner un modèle.
 - 4.2 Concevoir et choisir la quincaillerie.
 - 4.3 Choisir les matériaux.
 - 4.4 Faire un patron.
 - 4.5 Sélectionner les peaux.
 - 4.6 Rectifier le patron.
 - 4.7 Faire des gabarits de marquage.
 - 4.8 Fabriquer des fûts.
5. Préparer et apprêter les cuirs.
 - 5.1 Positionner le patron.
 - 5.2 Tracer et tailler le cuir.
 - 5.3 Couper les composants.
 - 5.4 Teindre les cuirs, au besoin.
 - 5.5 Polir le cuir, au besoin.
 - 5.6 Apporter les corrections au cuir.
6. Préparer les pièces pour l'assemblage.
 - 6.1 Parer les pièces.
 - 6.2 Remborder les tranches.
 - 6.3 Fileter les tranches.
 - 6.4 Abattre les angles.
 - 6.5 Repousser le cuir.
 - 6.6 Mouler le cuir.
 - 6.7 Gainer le cuir.
 - 6.8 Poser la quincaillerie.
 - 6.9 Signer le produit.

- 7. Assembler les pièces.
 - 7.1 Encoller les pièces.
 - 7.2 Poser les composants.
 - 7.3 Coudre les pièces manuellement ou mécaniquement.
 - 7.4 Marteler les coutures.

- 8. Faire la finition du produit.
 - 8.1 Nettoyer et polir les pièces.
 - 8.2 Appliquer les cires, si nécessaire.
 - 8.3 Contrôler la qualité du produit.
 - 8.4 Mettre le produit en forme.
 - 8.5 Étiqueter le produit.
 - 8.6 Emballer le produit.

- 9. Fabriquer des outils pour la production.
 - 9.1 Créer et modifier des outils.
 - 9.2 Faire des gabarits de moulage.
 - 9.3 Produire des emporte-pièces.

- 10. Effectuer la mise en marché d'un produit.
 - 10.1 Définir la mission de l'entreprise, s'il y a lieu.
 - 10.2 Définir les compétences de l'entreprise.
 - 10.3 Étudier les besoins et les tendances du marché.
 - 10.4 Comparer son ou ses produits à ceux de ses concurrents.
 - 10.5 Monter un portfolio.
 - 10.6 Déterminer une clientèle-cible.
 - 10.7 Établir une liste de prix.
 - 10.8 Repérer des véhicules publicitaires adaptés à ses produits, selon ses moyens financiers.
 - 10.9 Établir une stratégie de mise en marché permettant la meilleure visibilité possible.
 - 10.10 Publiciser ses produits et ses services.

- 11. Effectuer des opérations d'administration et de gestion.
 - 11.1 Faire la tenue de livres.
 - 11.2 Analyser les états financiers.
 - 11.3 Contrôler le fonds de roulement.
 - 11.4 Négocier avec la banque (emprunts, marge de crédit, etc.).

- 11.5 Établir une politique commerciale, si nécessaire.
- 11.6 Négocier avec les fournisseurs.
- 11.7 Calculer des prix de revient (estimé et final).
- 11.8 Déterminer les salaires des employés, s'il y a lieu.
- 11.9 Gérer les immobilisations, si nécessaire.

2.2 Importance relative des tâches

Les participants ont fourni des données concernant la complexité des tâches ainsi qu'un aperçu du pourcentage de temps consacré à l'exécution de chacune d'elles.

Bien que ces données ne soient fournies qu'à titre indicatif, il est possible d'en tirer les renseignements suivants.

1. Créer des œuvres ou des produits.

Le temps réservé à cette tâche est de 8 p. 100 mais on note de grands écarts allant de 2 à 17 p. 100. On considère cette tâche comme facile ou très difficile.

2. Concevoir l'œuvre ou le produit.

Trois participants allouent 10 p. 100 de leur temps à cette tâche. Les autres y consacrent 2 ou 5 p. 100. Elle est plutôt difficile.

3. Estimer les coûts.

La majorité y consacre moins de 6 p. 100 de son temps et un seul participant y alloue 15 p. 100. Son degré de complexité va de très facile à très difficile.

4. Produire un modèle.

Deux participants consacrent respectivement 18 p. 100 et 50 p. 100 de leur temps à cette tâche contre 3 et 10 p. 100 pour les autres. Le degré de complexité varie de très facile à très difficile.

5. Préparer et apprêter les cuirs.

Cette tâche occupe une moyenne de 10 p. 100 du temps de travail. Notons qu'une personne y consacre 25 p. 100 de son temps alors qu'une autre y alloue seulement 1 p. 100. Un participant n'exécute pas cette tâche. La complexité varie de très facile à difficile.

6. Préparer les pièces pour l'assemblage.

En moyenne le temps alloué à cette tâche est de 18 p. 100 pour une complexité moyenne.

7. Assembler les pièces.

Pour tous les participants, la moyenne de temps alloué est de 14.5 p. 100, sauf pour un d'entre eux qui y consacre 30 p. 100 de son temps. C'est une tâche facile.

8. Faire la finition du produit.

La moyenne du temps alloué à cette tâche, plutôt facile, est de 5 p. 100.

9. Fabriquer des outils pour la production.

Quatre des sept participants consacrent entre 1 et 2 p. 100 de leur temps à cette tâche, alors que les trois autres y travaillent de 4 à 10 p. 100. Elle est considérée comme étant un peu difficile.

10. Effectuer la mise en marché d'un produit.

Pour six des sept répondants, la proportion de temps alloué est de 9 p. 100, tandis qu'un autre participant n'exécute pas cette tâche, très difficile.

11. Effectuer des opérations d'administration et de gestion.

Le temps alloué à l'exécution de cette difficile tâche difficile varie de 5 à 10 p. 100 pour sept répondants.

2.3 Synthèse du processus de travail

L'étude des tâches et des opérations effectuées en maroquinerie a permis de dégager le processus de travail suivant :

1. Planifier la production.
2. Planifier la mise en marché.
3. Préparer l'atelier en vue de la production.
4. Entretenir l'équipement.
5. Commander les matières premières.
6. Produire la ou les pièces.
7. Gérer l'entreprise.
8. Distribuer le produit.

3 Conditions d'exécution des tâches

La description des principales tâches des maroquinières et des maroquiniers a permis d'établir les conditions d'exécution de ces tâches ainsi que les exigences ou les critères de performance qui s'y rattachent. Ce travail a été réalisé pour les tâches 4 à 9. Pour connaître les conditions d'exécution et les critères de performance des tâches 1, 2, 3, 10 et 11, on doit se référer au Rapport d'analyse de situation de travail des ébénistes artisans.

3.1 Conditions de réalisation et critères de performance

Tâche 4 : Produire un modèle

Conditions de réalisation

Cette tâche est exécutée par une personne seule ou par une équipe de deux artisans. La maroquinière ou le maroquinier consulte d'autres personnes, au besoin.

Elle est réalisée à partir de spécifications de la clientèle dans le cas d'une demande précise, de fiches de montage, de directives de fabricants, d'une ordonnance ou du certificat d'une ou d'un spécialiste.

L'application de méthodes de dessin, de traçage, de repérage, de mesurage, etc., fait partie de cette tâche; l'artisane ou l'artisan doit également tenir compte des caractéristiques propres à chacun des cuirs et de l'usage qui en sera fait.

Elle entraîne l'utilisation de carton, de bois, de cuir, de matériel de dessin, etc. Elle ne présente aucun danger pour la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs.

Cette tâche est très importante si l'on considère les tâches subséquentes.

Critères de performance

Cette tâche requiert :

- l'application correcte des techniques de travail;
- le souci du détail et de la précision;
- de la créativité;
- de la détermination et de la persévérance;
- un sens aigu de l'observation;
- un sens artistique et esthétique;
- une sensibilité élevée;
- un bon jugement;
- un intérêt pour la mode;
- la connaissance approfondie des matériaux et des différents types de tannage;
- la capacité à bien visualiser l'ensemble d'un projet;
- la capacité d'écoute.

Tâche 5 : Préparer et apprêter les cuirs

Conditions de réalisation

Cette tâche est exécutée par une personne seule ou par une ou en équipe. Elle se fonde sur les directives du fabricant de produits de teinture.

Le matériel de travail comprend : découpeuse («clicker»), couteaux, règles, morpan, crayon, craie, cuir, cire teinture, huile.

Certains dangers ou risques d'accidents y sont associés comme les blessures aux mains et l'inhalation de produits toxiques.

Elle entraîne l'application de méthodes de traçage, de taillage, de découpage, de polissage du cuir et la préparation des teintures. Une attention particulière doit être apportée aux opérations 5.1 et 5.2

Cette tâche présente un lien avec la tâche 6.

Critères de performance

Cette tâche requiert :

- la connaissance approfondie des caractéristiques du cuir;
- l'application correcte des techniques de retouches;
- le sens de l'innovation;
- une grande dextérité manuelle;
- une bonne concentration;
- un sens de l'économie des matériaux (maximiser la surface);
- le respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Tâche 6 : Préparer les pièces pour l'assemblage

Conditions de réalisation

Cette tâche est effectuée par une personne seule ou par une équipe, avec ou sans supervision. Elle est réalisée à partir de directives de la cliente ou du client.

Elle nécessite l'utilisation du matériel suivant : d'une poutre électrique ou manuelle, rebordeur, filets à froid ou à chaud, fer à polir, emporte-pièce, matrice, ciseau à froid, poseur manuel ou automatique, fer à rabattre, papier de verre, presse hydraulique, rouleau, moule en bois, matrices mâle et femelle, gaineuse, matrice chauffante pour signer le produit, cuir, cire, teinture, encre, colle.

Les risques d'accidents sont l'inattention, une mauvaise utilisation des outils et de l'équipement et l'inhalation de vapeurs toxiques provenant des colles. De l'avis des participants, tout danger est écarté si l'exécution de la tâche est faite avec attention.

Cette tâche est préalable à la tâche 7.

Critères de performance

Cette tâche requiert :

- le souci du travail bien fait;
- une dextérité manuelle au-dessus de la moyenne;
- une vue d'ensemble de la production;
- la capacité d'anticiper la séquence d'exécution du travail;
- le respect des spécifications de la clientèle;
- de la précision des réglages et des ajustements des outils.

Tâche 7 : Assembler les pièces

Conditions de réalisation

Cette tâche est effectuée par une personne seule ou par une équipe. Elle est réalisée à partir de fiches techniques de montage et de directives du fabricant de produits (ex. : colle).

Elle entraîne l'utilisation de moulins à coudre, de pinceaux, d'un fusil à colle, de fils et de colle.

Certains dangers ou risques d'accidents sont associés aux émanations de produits toxiques (colles); et les blessures aux doigts font partie des risques du métier.

Les méthodes d'encollage, d'assemblage et de martelage sont nécessaires dans cette tâche. Elle présente un lien avec les autres tâches.

Cette tâche présente un lien avec les autres tâches.

Critères de performance

Cette tâche requiert :

- le respect des règles de santé et de sécurité au travail;
- le respect de la séquence de montage;
- une grande synchronisation entre les membres de l'équipe, s'il y a lieu;
- la connaissance approfondie des différentes colles (leurs propriétés, leurs caractéristiques et leurs applications);
- le choix judicieux des produits;
- la capacité à bien visualiser un patron en un objet concret;
- l'utilisation correcte des outils et de l'équipement et la précision des réglages et des ajustements;
- de la patience et de la sensibilité;
- de l'attention et de la concentration;
- le souci de la précision dans le travail.

Tâche 8 : Faire la finition du produit

Conditions de réalisation

Cette tâche est effectuée par une personne seule ou par une équipe, avec ou sans supervision.

L'application de règles d'étiquetage pour un produit exporté, de directives de la clientèle et de stratégies de mise en marché font partie de cette tâche.

Elle exige aussi le recours à des méthodes de nettoyage, de polissage, d'étiquetage et d'emballage.

Le matériel utilisé comprend une brosse à polir, des étiquettes, des boîtes, des sacs, du papier d'emballage et de la cire.

Elle ne présente aucun danger ou risque d'accident pour les gens qui exercent le métier.

Cette tâche est préalable à la vente et postérieure à la production.

Critères de performance

Cette tâche requiert :

- une vérification du produit fini;
- le souci du détail et de la précision;
- le souci d'offrir un produit de qualité (conformité au concept de départ, originalité, etc.);
- un esprit d'initiative;
- une grande dextérité manuelle;
- le sens de l'esthétisme;
- de l'attention et de la concentration dans le travail.

Tâche 9 : Fabriquer des outils pour la production

Conditions de réalisation

Cette tâche est effectuée par une personne seule ou avec une ou un spécialiste. Elle est exécutée à partir de formulaires et de directives des fabricants.

Elle nécessite l'application de méthodes de graissage, de huilage, de réglage, d'ajustement, d'affûtage, etc.

Divers matériaux vendus sur le marché sont utilisés pour cette tâche.

Cette tâche présente un lien avec les autres tâches qui nécessitent l'utilisation des outils.

Critères de performance

Cette tâche requiert :

- une grande dextérité manuelle;
- un choix judicieux des matériaux;
- le sens de la créativité;
- la capacité d'analyser l'information technique;
- la capacité à résoudre des problèmes techniques et à réagir aux situations imprévues;
- le sens de l'innovation technique;
- le souci du détail et un sens aigu de l'observation au moment de la vérification visuelle et auditive;
- la précision des gestes posés, des réglages et des ajustements.

3.2 Santé et sécurité au travail

L'utilisation des outils et de l'équipement peut présenter des risques d'accident comme des coupures aux doigts et aux mains et des problèmes reliés à l'ergonomie du poste de travail (hauteur du banc de travail). Les moyens de prévention recommandés sont un bon aménagement du poste de travail, l'attention et la concentration au travail, l'installation de dispositifs de sécurité sur les machines et l'habitude de relever ses manches de vêtements.

L'utilisation de produits toxiques (colles, solvants, teintures ou tout autre produit volatil) peut causer des intoxications, des maux de tête ou des étourdissements. Les poussières et le bruit des outils et de l'équipement (presse, pareuse, sableuse, etc.) et un mauvais éclairage peuvent également occasionner des problèmes aux yeux et au système auditif. Les moyens de prévention utilisés sont un système de ventilation adéquat, un éclairage approprié, l'utilisation de produits moins toxiques-comme le latex-le port de vêtements de protection et la propreté de l'atelier.

Les mouvements répétitifs et les mêmes positions de travail occasionnent à la longue des maux de dos, des tendinites, des bursites, des tensions au niveau des épaules et des blessures aux coudes (martelage). La vigilance au travail, le changement de position et le respect de ses limites physiques contribuent à la prévention.

4 Connaissances et habiletés

Les participants à l'atelier d'analyse de situation de travail considèrent que les habiletés cognitives suivantes sont essentielles à l'exercice de la profession de maroquinnière et de maroquinier.

4.1 Définitions

« Une habileté transférable est une performance applicable à une variété de situations connexes mais non identiques. C'est une habileté qui n'est pas limitée, par exemple, à un seul poste de travail, à une seule tâche ou à un seul métier.»¹

« Un comportement général se rapporte à une façon ou à une manière de se comporter. C'est moins une habileté qu'une façon particulière de faire les choses. Les attitudes ainsi que les habitudes profondes appartiennent à cette catégorie².»

4.2 Liste des habiletés

Un certain nombre d'habiletés transférables et de comportements ont été déterminés au cours de l'analyse de situation de travail. Ils sont d'abord mentionnés dans les paragraphes qui suivent et seront par la suite analysés lorsqu'il s'agira de déterminer les objets de formation.

Connaissance des matériaux

La maroquinnière ou le maroquinier doit pouvoir reconnaître les différents cuirs (animal, végétal, etc.) et leurs caractéristiques physiques (corps, souplesse, rigidité, épaisseur, étirement, grain, fini imperméabilisé, glacé ou mât, surface exploitable, dédoublement, etc.). La connaissance des autres matériaux qui entrent dans la composition des objets (papier, carton, métaux, bois, textiles, mousses, fils, pièces de quincaillerie, etc.) est également requise.

Les connaissances relatives aux caractéristiques et à la composition des produits chimiques employés en maroquinerie (colle, teintures, cires, solvants, huiles, latex), leur utilisation, le dosage et le mélange des produits font partie intégrante de la fabrication et de la finition des objets.

Chimie

La maroquinnière ou le maroquinier doit connaître les propriétés et les réactions des produits chimiques sur les cuirs en tenant compte de l'utilisation qu'on en fera (jouet d'enfant, vêtement, etc.).

Physique

Les gens du métier doivent, dans la conception des objets, tenir compte des facteurs tels que la résistance des matériaux, le poids, la solidité, l'ergonomie, etc.

Mathématiques

Pour exercer adéquatement leur métier, les maroquinnières et les maroquiniers doivent effectuer des opérations mathématiques. Outre les opérations de base, elles et ils doivent appliquer des règles de géométrie pour les patrons et les dessins (calcul de surfaces, de formes, de courbes, de proportions, etc.). Ces connaissances servent également à estimer des coûts, à effectuer des opérations en comptabilité et aident à la gestion de l'entreprise.

Informatique

La création et la conception des œuvres ou des objets ainsi que les opérations d'administration et de gestion requièrent l'utilisation de l'équipement informatique et de logiciels de création en trois dimensions, de traitement de texte et de comptabilité. Des notions d'utilisation d'Internet pour la recherche d'information et la diffusion de ses services peuvent aussi être utiles.

¹ Ministère de l'Éducation du Québec. Méthode d'élaboration de curriculum, Guide d'élaboration d'objectifs terminaux, Direction générale de l'éducation des adultes, 1982, p. 2.

² *Ibid.*, p.3.

Lecture de plans

Les gens du métier doivent parfois consulter des plans, des schémas et des dessins pour obtenir des renseignements. C'est pourquoi ils doivent être capables de bien interpréter toutes les données contenues dans ces documents et de les transposer en opérations concrètes.

Dessin

La maroquinière ou le maroquinier doit pouvoir transmettre des idées et des concepts sous forme de croquis ou d'esquisse. Elle ou il devra réaliser les dessins en donnant une représentation juste de l'objet.

Terminologie

Les gens du métier doivent comprendre le vocabulaire technique propre au métier. Ces connaissances servent, entre autres, à la commande de matériel, aux produits utilisés, aux échanges d'idées avec d'autres personnes du métier, etc.

Codes et symboles

Les codes et les symboles utilisés dans le métier doivent être connus et interprétés correctement. Ils ont trait à la santé et à la sécurité (contenants de produits chimiques) et peuvent aussi être inscrits sur les patrons, les peaux, etc.

Lois et règlements

La connaissance de certaines dispositions des lois et des règlements pertinents au métier est indispensable : les lois sur l'impôt sur le revenu, les règlements municipaux concernant les établissements, les assurances, la Loi sur les droits d'auteur, le Code civil du Québec, etc.

Santé et sécurité au travail

Même si le métier n'est pas des plus dangereux, la maroquinière ou le maroquinier doit prendre les mesures nécessaires pour ne pas se blesser. Elle ou il doit reconnaître les signes de danger et apporter une attention particulière dans les gestes posés.

Machines, outils et instruments de mesure

Les gens du métier utilisent quotidiennement des instruments de mesure, des outils et des machines. Ils doivent être capable de faire fonctionner sécuritairement tout l'équipement de production, de régler, ajuster, entretenir et effectuer quelques réparations mineures.

Communication et relations interpersonnelles

La maroquinière ou le maroquinier doit entretenir des relations de qualité avec la clientèle et avec les autres personnes qui l'entourent. Elle ou il doit communiquer correctement en utilisant les termes justes pour expliquer des concepts et obtenir des renseignements, créer un climat de confiance, négocier et persuader la cliente ou le client lorsque la situation l'exige.

Les gens du métier doivent être attentifs et démontrer une ouverture d'esprit par rapport aux goûts et aux habitudes des différents groupes ethniques.

Administration, gestion et mise en marché

Pour exercer son métier à titre de travailleuse ou de travailleur autonome, la maroquinière ou le maroquinier doit avoir des connaissances en administration et en gestion d'une petite entreprise : gestion de projets, gestion du personnel, achat de matériaux, coût de production (calcul du prix de revient et du prix de vente), inventaires, assurances, comptabilité (taxes, Rentes du Québec, tenue de livres, déclaration de revenus). De plus, elle ou il doit être en mesure d'établir des stratégies de vente et de mise en marché de sa production.

Raisonnement

Une approche méthodique et logique et un sens développé de l'organisation du travail sont des habiletés indispensables à l'exercice du métier. De plus, l'habileté à résoudre des problèmes reliés au bris d'équipement et aux situations conflictuelles est nécessaire.

Habiletés psychomotrices

La maroquinère ou le maroquinier doit être capable d'utiliser, de manipuler et d'entretenir les outils et l'équipement nécessaires à la production. Ce travail exige une grande dextérité manuelle et digitale chez les gens qui exercent le métier.

Habiletés perceptives

Pour exercer le métier de maroquinère ou de maroquinier, il est important d'avoir une bonne vision pour reconnaître les différentes peaux, une bonne ouïe pour détecter, entre autres, les problèmes de fonctionnement des machines, un bon odorat pour reconnaître les essences des cuirs, leur tannage et les odeurs qui pourraient être signes de problèmes.

4.3 Comportement général

Voici, de l'avis des gens du métier, les principales attitudes que doivent présenter les maroquinères et les maroquiniers:

- souci du travail bien fait;
- attention et observation;
- conscience professionnelle;
- capacité de prévoir la production;
- capacité à bien visualiser l'ensemble d'un projet;
- curiosité intellectuelle;
- polyvalence;
- persévérance;
- patience;
- débrouillardise;
- créativité;
- précision.

5 Formation

Les suggestions émises par les participants durant l'atelier, concernant divers aspects de la formation, sont résumées ci-dessous.

5.1 Suggestions d'ordre pédagogique

- Organiser des visites d'ateliers pour observer les artisanes et les artisans en cours de production.
- Inviter les artisanes et les artisans professionnels à communiquer leur expérience.
- Associer davantage l'artisane et l'artisan professionnel à l'école (éviter la formation en vase clos).
- Superviser, observer et conseiller l'artisane et l'artisan débutants lors des salons d'exposition (présentation du stand, relations avec la clientèle, etc.).
- Favoriser la formule du compagnonnage, sur une période d'environ un an, de façon à intégrer l'élève dans le milieu de la maroquinerie.
- Assurer une plus grande visibilité des salons d'exposition pour les élèves en maroquinerie.
- Faire en sorte que l'école soit aussi un centre de diffusion et qu'elle participe activement à l'éducation du public pour faire connaître la maroquinerie.
- Favoriser la réalisation, par les élèves, de projets réels à partir de vraies commandes. Les participants à l'analyse de situation de travail ont insisté pour que cette activité s'inscrive dans un contexte d'apprentissage le plus complet possible.
- Étudier la possibilité de louer l'équipement et les espaces de production au Centre des métiers du cuir de Montréal durant les quatre mois de l'année durant lesquels ils sont inoccupés.
- Faire en sorte que l'enseignement puisse permettre à l'élève de développer ses forces et de découvrir ses champs intérêts.

- Favoriser la formule de l'incubateur d'entreprise.
- Inviter des personnes-ressources à conseiller les élèves sur les stratégies de mise en marché.
- Un participant a mentionné l'importance, pour l'élève, de bien connaître les machines à coudre et la pareuse pour se trouver un emploi.

Éducation

Québec 

17-0462-06